

Compte-rendu du Conseil Municipal
du 29 juin 2021
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufiles	E	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczyński	P	Claude Trincat	P	Eric Vallier	P
Sylvain Vallon	P	Martine Corréard	I	Stéphane Gal	I

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Public : 6 personnes

Début de la réunion : 20h30 - Fin de la réunion : 24h00

Pouvoir de Patrick Beaufiles donné à Daniel Martin

Invités par M. Le Maire :

- Martine Corréard (pour les sujets concernant les logiciels en tant que Comptable de la commune et le Foyer de Ski de Fond, en tant que membre de l'association).
- Stéphane Gal (Réalisateur du projet concernant le film historique « Mont Aiguille 2022 »), pour une présentation d'une demi-heure.

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1 – Astreintes personnel + heures supplémentaires
- 2 – Frais kilométriques élus (délibération reportée)
- 3 – Demande de subvention pour travaux sur le réseau eau potable
- 4 – Activité Association Foyer de Ski de Fond
- 5 – Location gîte de la mairie aux hébergeurs de la commune
- 6 – Logiciels (Comptabilité, Election, Etat-Civil, Télétransmission, @ctes...)
- 7 – Convention Bibliothèque (délibération reportée)
- 8 – Echange parcelles Vallon

Divers

- A – PNRV - Projet de développement du réseau des Chemins de la Liberté
- B – Subvention Mission Jeunes (sujet reporté)
- C – Capitale Champêtre
- D – Bergerie Chaumailoux
- E – Projet 2022 – Film sur la 1^{ère} ascension du Mont Aiguille
- F – Divers

1 – Astreintes personnel + heures supplémentaires

Toujours dans le cadre d'une mise à même niveau pour les salariés de notre commune, il est proposé de payer les astreintes et heures supplémentaires des secrétaires pour les heures fournies les deux dimanches des élections.
Proposition : 43,38 € pour les astreintes, et 32 € pour les heures supplémentaires.

Martine Corréard, présente, n'a pas pris part concernant ce sujet.

Délibération adoptée à l'unanimité

2 – Frais kilométriques élus

Il est proposé d'indemniser les élus pour leurs frais de déplacements kilométriques (autres que le Maire et le Adjoint qui ont déjà une indemnité).

Le dossier est à étudier :

- Faire un bilan des déplacements (hors période Covid où beaucoup de réunions ont été faites en visio...) afin de statuer sur le nombre de kilomètres et le montant de l'indemnité,
- Voir autre piste, frais réels lors de la déclaration d'impôts de l'élu.

Claude Trincat va étudier le sujet pour une prochaine délibération.

Délibération reportée

Il est à noter que plusieurs élus autour de la table ne demandent pas de remboursement de frais (nouveaux élus et élus ayant fait plusieurs mandats, Franck Beaume, Jean-Noël Bouvier, Marie-Pierre Joubert, Daniel Martin, Sylvain Vallon).

Il est à noter également que cela ne remet pas en cause l'accord de principe verbal émis lors du Conseil Municipal du 21 avril 2021.

3 – Demande de subvention pour travaux sur le réseau eau potable

Des travaux d'amélioration concernant le réseau « eau potable » sur le hameau de Donnière sont nécessaires concernant :

- Le débit (selon la réglementation, pas assez important) notamment pour la borne d'incendie et suite à une section dont les tuyaux sont trop petits.
- Une section des tuyaux sont toujours en amiante.

Un devis a été établi pour ces travaux à hauteur de 21 605,39 € TTC.

Des demandes de subvention auprès du Département et de l'Agence de l'Eau sont à faire.

Délibération adoptée à l'unanimité pour les demandes de subvention

4 – Activité Association Foyer de Ski de Fond

Une réunion a eu lieu le 2 juin entre les élus et l'association Foyer de Ski de Fond afin de présenter le bilan de la saison 2020 – 2021. Il est positif. Le résultat de la commune est excédentaire de 6 668.86 € pour les 3 mois d'activités et de 2 601.31 € pour l'année complète.

Martine Corréard (en tant que représentante de l'association) prend part au sujet, suite à l'invitation de M. Le Maire.

L'association demande à la commune de se positionner sur son partenariat avec l'association concernant la convention et la périodicité (un an à ce jour), afin de pouvoir s'organiser à plus long terme.

Il est donc décidé de partir sur la même convention, pour une période de 2 ans, renouvelable 1 fois (2 ans), se qui terminera le mandat en cours.

Délibération adoptée à 8 voix pour (2 abstentions Patrick Beaufiles et Claude Trincat)

Il est à noter que les sujets suivants ont été abordés :

- La commune attachée à la pratique du ski de fond, renouvelle son soutien à l'association dans une mesure raisonnable d'un possible déficit.
- La demande de participation financière de la Communauté de Communes du Trièves et des villes et villages qui profitent de cette activité, sont à développer.
- Notamment, en période hivernale, mais également en période estivale, le contrat aidé du Relais Infos de notre commune, en complément à sa fonction d'information du public, participe à l'activité de l'association au foyer de ski de fond à Richardière, ne devrait pas être à la charge complète de la commune mais recevoir une participation des communes utilisatrices.

Par contre, le projet de la création d'une « Maison du Pays » à Clelles (dans les bâtiments de la DDE) est toujours en cours, et il est prévu de faire un point d'infos tourisme qui sera le pôle central du Trièves (avec salle de projection, maquettes, animations...). Avec ce projet, actuellement en cours, nous ne pouvons attendre aucune aide financière de la CCT à ce sujet, d'autant que si le projet abouti, notre Relais infos n'aurait plus de raison d'être, sachant que l'employée pourrait être rattachée au projet...

(Rappel : Localisation du Relais infos, en période estivale, dans le bâtiment de l'ancienne cure, et en période hivernale, au bâtiment du Foyer à Richardière)

5 – Location gîte de la mairie aux hébergeurs de la commune (17 places)

Deux sujets sont abordés :

Tarif de la mairie aux hébergeurs de la commune pour la location d'un lit, par nuitée : 10 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Tarif de la location d'une chambre : il est demandé par un hébergeur, la location d'une chambre au mois pour ses salariés.

Un loyer de 200 € par mois sera proposé, avec une convention d'utilisation (notamment, pas de sous-location).

Délibération adoptée à l'unanimité

6 – Logiciels : Comptabilité, Election, Etat-Civil, Télétransmission, et @ctes...

Martine Corréard (en tant que Secrétaire Comptable de la commune) prend part au sujet, suite à l'invitation de M. Le Maire.

Dès 2022, une obligation de mise à niveau des logiciels de gestion suite à l'expiration fin 2021 des outils en place (comptabilité, paie, facturation et l'état civil...)

Deux devis sont présentés :

- Logiciels de JVS, actuel fournisseur, depuis plusieurs années : 7 858 € en 2021 et environ 1 500 € / an à partir de 2022 (dossier présenté par Marie-Pierre Joubert et Martine Corréard, comptable de la commune et utilisatrice des logiciels actuels).
- Logiciels de A. GE. D. I : 2 024 € en 2021 et 572 € / an à partir de 2022 (dossier présenté par Claude Trincat favorable à cette solution pour son coût).

Après débat, et bien que les prix de A. GE. D. I. soient plus intéressants, il est décidé de garder JVS comme fournisseur de notre commune, notamment suite à l'expérience avec l'entreprise.

Système d'information dématérialisé Logiciel @ctes

Rappel : L'acronyme @CTES désigne le système d'information destiné à mettre en œuvre le contrôle de légalité dématérialisé.

Actuellement, les délibérations sont transmises par voie postale à la Préfecture.

La dématérialisation des documents envers la Préfecture aurait pour avantages :

- Gain de temps (les réponses et validations de la Préfecture dans l'heure qui suit la dématérialisation)
- Gain d'argent (plus d'affranchissement)
- Gain de place (plus de papier)

Une convention doit être signée avec la Préfecture pour la mise en place d'un module permettant les envois électroniques, tels que les délibérations.

Mise en place de l'outil 780 € (pour 2021) et abonnement annuel de 139 €, soit 919 € la première année.

Proposition est faite de reporter la délibération car le changement d'instruction comptable M57 serait prévu pour 2023.

Il est précisé également que plusieurs mois soient nécessaires pour la mise en place d'un nouveau logiciel, notamment par les délais de livraison, mais également par les différentes formations nécessaires à un nouvel outil, si changement d'outil.

Après avis et tour de table, il est procédé au vote.

Délibération adoptée pour JVS et @ctes (pour : 7, contre : 2 (Claude Trincat et François Sroczyński) et abstention : 1 (Jacqueline Bonato))

7 – Convention Bibliothèque (délibération reportée)

Une convention est en cours d'établissement avec la Communauté de Commune du Trièves concernant le fonctionnement de la Bibliothèque donc Chichilienne est le relais (Caverne du Livre).

Un travail doit être fait en amont, notamment avec les bénévoles de la Caverne du Livre.

Délibération reportée

8 – Echange parcelles Vallon

Sylvain Vallon sort de la salle.

Un rappel du dossier est fait (voir les précédents comptes-rendus), et après un ultime tour de table, un vote à bulletin secret est demandé.

Un échange entre la parcelle E43 estimée à 1 041€ et la parcelle E442 « le Cros des Gagnas » estimé à 667 € avec partage équitable des frais notariés 600 €.

Montant équivalent globale de l'opération	1 041+667+600 = 2 308 €
Montant équivalent pour chaque parties	2 308 €/2 = 1 154 €
Soit pour Mme Vallon un coût numéraire de	1 154-1 041 = 113 €
Et pour la Commune un coût numéraire de	1 154-667 = 487€

Délibération adoptée (pour : 5, contre :4 – Sylvain Vallon ne votant pas, votes à bulletins secrets)

Divers

A – PNRV - Projet de développement du réseau des Chemins de la Liberté

Proposition du parc

Depuis 25 ans les chemins de la Liberté valorisent 10 hauts lieux de mémoire pilotés par le Mémorial et gérés par les communes. Il est proposé 8 sites supplémentaires.

Ce projet de développement complet aura pour objectif de consolider une offre de découverte du Vercors basé sur les faits de Résistance, facilitant la compréhension et la transmission de ces événements historiques

Présentation du projet par le parc, les événements auront 80 ans

Le projet a pour objectifs :

De rénover la mémoire, renouer les liens entre générations, réactiver les acteurs locaux, comprendre l'histoire passée, comprendre l'histoire contemporaine, un message de liberté.

Comment :

Réémergence de la dynamique dans le cadre d'une plate forme inscrivant les lieux de mémoire sous forme d'un parcours organisés (y compris le Trièves) ; Réalisation d'un flyer.

Inviter les collectivités locales et les habitants à faire vivre ces lieux par des animations.

Donner sens à la mémoire en exprimant les valeurs de liberté et de paix

Réflexions :

Rendre l'histoire utile,

Ne pas rester focalisé sur 1944

Connecter histoire et actualité ; les résistances contemporaines.

Les nouvelles générations sont de plus en plus loin de cette histoire, comment : éviter qu'elle ne soit qu'une anecdote ?

L'histoire doit nous inspirer et nous invite à lire le monde d'aujourd'hui

Comprendre les commémorations et les faire évoluer vers les valeurs de liberté et de paix

Les échanges ont permis d'affirmer la nécessité de ne pas cantonner les lieux mémoire au passé mais bien qu'ils soient le moyen de redonner sens à l'histoire en portant la réflexion sur la nécessité de réactualiser les valeurs de Liberté et de Paix. Elles sont comme la démocratie, en construction permanente.

A venir :

Réédition du flyer actuel pour cette année.

Prochaine réunion le 22/09 à 9h en visio.

B – Subvention Mission Jeunes (sujet reporté)

En l'absence de Patrick Beaufile, porteur de cette demande, le sujet est reporté.

C – Capitale Champêtre

Début juin, la Commission Culture de la commune a rencontré Emmanuel Vinchon.

Dans toute la France et en Europe Emmanuel Vinchon est organisateur des capitales de la culture.

Nouvellement habitant de Tréminis, il s'est proposé à la CCT pour réaliser sur le territoire Trièves le projet « Capitale Champêtre de la Culture » est d'en faire un label, mais également en négociation avec le Département et la Région.

Le projet, déjà bien avancé avec quelques communes du Trièves (Tréminis, Le Percy, Monestier du Percy, Roissard, Lalley, Prébois, Gresse en Vercors, Mens, et en réflexion Saint Andéol et Cornillon), est prévu pour un démarrage en 2023, sur une période de 4 mois.

Il s'agit d'un projet transversal dont le levier est culturel et s'intéresse à tous ce qui fait la vie d'une commune, en lien avec toutes les communes adhérentes du Trièves, tant au niveau culturel, sportif voire économique que pour le développement durable, économique, sanitaire, social...

L'implication dès le départ des habitants est primordiale, notamment ceux qui ne sont pas touchés par la culture officielle ; il s'agira donc de s'intéresser autant à l'agroéconomie qu'au sport, aux loisirs qu'au patrimoine, aux jardins qu'à l'alimentation etc. avec les enfants et les familles.

Le projet, à l'échelle de tout le Trièves, permettrait à chaque commune de trouver sa singularité, tout en ayant un ou des liens avec les autres communes

Pour ce qui nous concerne, Emmanuel Vinchon est prêt à nous aider à monter notre projet où Chichilianne pourrait se singulariser et comment adapter ce travail collectif à notre commune.

Après quelques pistes existantes, notamment suite au projet 2022, avec le film historique sur le Mont Aiguille, le fait que la commune possède des noms de rue de métiers anciens, il nous proposera des pistes, que nous pourrions corriger et compléter si nécessaire, avant de choisir, ou pas, de faire partie officiellement de ce jeu commun.

Le travail doit se faire en partenariat avec une ou des associations du village.

La Commission Culture continue de travailler sur ce projet.

D – Bergerie Chaumailoux

Un comité de pilotage va être fait entre élus pour étudier le dossier de ce bâtiment et les membres de la SMA (Skieurs du Mont Aiguille).

Claude Trincat s'occupe de mettre en place le comité de pilotage.

E – Projet 2022 – Film sur la 1ère ascension du Mont Aiguille

En début de séance, Stéphane Gal, invité à présenté son projet de film historique et scientifique sur le Mont Aiguille. C'est un historien, enseignant chercheur HDR à l'Université Grenoble-Alpes.

Pourquoi historique : le film sera autour de la première ascension du Mont Aiguille à l'époque de Charles VIII et Antoine de Ville.

Pourquoi scientifique : l'ascension se fera comme en 1492, avec les moyens et vêtements de l'époque.

Stéphane Gal porte le projet, avec l'aide de Ludovic Veltz, réalisateur, notamment avec les prises de vue aériennes à l'aide de drones (tournage en cours).

Ce projet a démarré lors du précédent mandat, avec Yann Souriau, repris par Eric Vallier, pour la commune.

Le projet est bien avancé, notamment avec les associations de la commune (Vie du Village Tourisme Chichilianne Mont Aiguille et le Comité des fêtes) et des alentours (les Skieurs du Mont Aiguille), mais également avec l'entreprise Durand pour la fabrication de l'échelle.

Il est également prévu des animations le week-end du 25 et 26 juin 2022 avec des troupes pour les reconstitutions historiques (Troupe de Montagne – Musée du Trièves / chapiteau Alpinisme militaire, Château fort, fortification – Musée de Mens, possibilités également de camp de base d'Antoine de Ville avec des animations, concours de tir à l'arc, médecine, guerre... Concerts et point de restauration locale. Les habitants du village en costume (Atelier de couture à prévoir).

Il est donc demandé à la commune, une coopération en facilitant la réalisation de cet évènement (hormis l'argent, le projet étant financé entre autre par le Département et la Communauté de Communes du Trièves).

Notamment pour l'accueil des différentes troupes, la création des costumes (financement par le Département), mise en place de chapiteaux (pour la restauration notamment, barrières pour les parkings, signalisation...)

Béatrice Ailloud (Technicienne du Conseil Départemental) peut nous apporter une aide pour le montage du dossier.

Le Conseil Municipal est d'accord (sous réserve notamment que l'on mette l'accent sur la propreté des alentours et une maîtrise irréprochable du flux touristique).

F – Divers

Eclairage de la commune :

- Evolutions des travaux objet de la subvention acquise par le précédent mandat

Tous les interrupteurs crépusculaires ont été remplacés par des horloges astronomiques synchronisées sur l'horaire de lever et de coucher du soleil. Une première programmation consistant à retarder d'1/4 heure l'allumage du soir, et d'avancé d'1/4 d'heure l'extinction le matin.

Cette réduction du temps de fonctionnement d'éclairage ne semblant pas avoir suscité de remarque, une prochaine programmation va être faite pour encore gagner deux fois 1/4 d'heure par jour, soit un gain global d'énergie et de « pollution visuelle » d'une heure par jour.

- Suite du Projet Eclairage Public

Les subventions du TE38 et de la Région ayant été accordées, le chantier éclairage peut démarrer, il sera réparti cet automne afin d'approvisionner le matériel et au printemps prochain pour raison financière.

Suivant le bilan des subventions accordées, les projets d'éclairage de l'église et du pont de la Ruinette pourront être envisagés.

Chamousset - Charbonnier

Chamousset : une visite est prévue début juillet avec Mélissa Rosso (DDT Direction Départementale des Territoires de l'Isère).

Charbonnier : l'éleveur avec les moutons arrivent le 6 juillet. L'installation de la cabane éphémère sera faite avec l'aide des employés communaux pour le remorquage et l'assemblage.

Richardière – circulation

Sur le hameau de Richardière, l'accès à la cime est une impasse, mais les GPS ou erreur de lecture du GPS, envoient les touristes (camping-cars notamment) dans cette impasse ce qui implique une double circulation avec des demi-tours compliqués.

Voirie

Les marquages au sol incombant à la Commune vont être refaits :

- Les 30 places de parking
- Les zébras des ralentisseurs
- Le cheminement pour piétons des Oches

Aires de stationnement des camping-cars

Un planning de roulement pour les employés communaux en semaine et les élus les week-ends va être établi par Jacqueline Bonato et Claude Trincat.

Coupe affouagère 2021

En raison de l'indisponibilité de notre Garde forestier, le cubage et la répartition des lots restent à faire. Ce travail sera fait par les employés municipaux et Sylvain Vallon.

Une information sera donc faite pour la suite.

Urbanisme

Des dossiers sont régulièrement traités par cette commission, et communiqués aux élus.

Une demande de réponse est faite aux élus pour finaliser les dossiers.

Ecole

Ce soir à 18h, a eu lieu le spectacle de fin d'année des élèves de l'école avec les parents et grands-parents.

Spectacle très apprécié et un bon reflet du travail fait pendant l'année scolaire, malgré des conditions de restrictions sanitaires.

Véronique Dupetitmagneux, en poste depuis 2 ans sur notre commune, nous annonce son souhait d'un changement de vie et sera donc remplacée pour la prochaine rentrée par Frédérique Beaume.

Enquête

La commission Communication met en place un projet d'enquête auprès des habitants de la commune.

La formule pourrait se faire par chapitre : Les commissions.

Communication - Affichage

Il est demandé une organisation concernant l'affichage, notamment des comptes-rendus et arrêtés sur les différents hameaux (Donnière : Claude ; Ruthière : Sylvain ; Les Oches : Marie-Pierre ; Châteauvieux : Franck ; l'Eglise : Jacqueline).

A noter que seul le panneau d'affichage de l'Eglise est l'officiel (Secrétaire de Mairie).

Compétence LOM

Le vote des 27 communes a eu lieu : contre :16, pour : 8 et abstention : 3.

La compétence ne sera donc pas prise par la Communauté de Commune du Trièves. Toutefois, le comité de pilotage continu le travail et fera part des remarques et avis aux instances en charge de cette compétence (la Région).

Rappel de dates

Commémoration au pas de l'Aiguille : 25 juillet 2021

Expositions :

- Sous la Varlope du Vent à la Caverne du Livre : du 10 juillet au 15 septembre, vernissage le 10 juillet 2021
- Mont Aiguille le « Roi » au Relais Infos : du 24 juillet au 8 août, vernissage le 2 août 2021

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un Conseil Municipal le lundi 2 août 2021, à 20h30 dans la salle du Conseil Municipal.

Compte-rendu

Etabli par Marie-Pierre Joubert et Jean-Noël Bouvier
Relecture par tous les élus présents lors du conseil.